

en direct

Bulletin municipal n° 83
Janvier 2019

janvier 2019
"Une nouvelle année
à découvrir"

Voeux du Maire le 11 janvier 2019
aux habitants de Vignoc



Gouter aux plaisirs simples



Souffler un moment



Écrire de nouvelles histoires



Rêver d'ailleurs



Aller plus loin



Regarder autrement

vignoc
www.vignoc.fr

V

mairie

12, rue des Ecoles - 35630 Vignoc
T. 02 99 69 82 46 - F 02 99 69 86 94
mairie.vignoc@orange.fr

En cas d'urgence : 02 99 69 82 46 (répondeur mairie), un numéro d'urgence vous sera donné.

périodes scolaires

ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h
et le vendredi de 14h30 à 18h30

vacances scolaires

ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h
et le vendredi de 14h30 à 18h30

Infirmière libérale

Mme LELAY Yolande - La Trubailière
35360 VIGNOC - T. 02 99 69 83 37

Assistante sociale

Contacter le CDAS, de St Aubin d'Aubigné
T. 02 99 02 37 77 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Point Poste

Les principaux services de la poste (recommandé, colis, retrait argent etc...) se font au Bar-Tabac "Le Refuge".

Numéros urgences

Pompiers départementaux	18
Pompiers de Gévézé	02 99 69 02 02
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Hédé	02 99 45 45 61
SAMU-Médecin de garde	15
Centre anti-poison	02 99 59 22 22
Allo Enfance maltraitée	08 00 05 41 41
SIDA info services	08 00 84 08 00
SOS viols	08 00 05 95 95
Chenil service - SACP	02 99 60 92 22

Déchetterie

Uniquement les déchets verts (tonte, taille de haies ou d'arbustes, déchets de jardin)

La déchetterie est ouverte les lundis, mercredis vendredis et samedis de 10h à 18h. Elle est située dans le bas de l'allée de la villouyère, en face du parc de loisirs.

Merci de déposer uniquement vos déchets verts à cet endroit et de récupérer vos sacs plastiques.

Déchetterie de Tinténiac

> Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 14h-17h*
> Vendredi, samedi : 9h-12h/14h-17h*
*Fermeture à 18h en horaire d'été.

Bibliothèque horaires d'ouverture

Lundi : 18h-19h / Mardi : 16h30 -18h
Mercredi : 16h30-18h / Vendredi : 17h-18h30
Samedi : 10h30-12h
T. 02 99 69 82 37 / bibliotheque@vignoc.fr

Bulletin municipal de Vignoc
Responsable de la publication : Jean Le Gall
Dépôt légal en cours - Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.



édito

Ce changement d'année s'opère dans un climat revendicatif rarement vécu depuis mai 68.

Les problèmes ne sont plus les mêmes. Nos organisations et notre mode de gouvernance sont mis en cause.

Nous avons entendu les messages, dès le début des manifestations et ouvert la mairie le samedi 8 décembre pour recevoir les doléances de nos concitoyens. Depuis, un cahier destiné à recevoir ces dernières est disponible qui reçoit régulièrement des suggestions. Un vaste mouvement de concertation est entrepris qui doit permettre, souhaitons-le, de trouver un point d'équilibre et ramener la sérénité dans notre pays.

Nous suivons de près les initiatives locales et nationales, qui participent du « Grand Débat » et répondrons au mieux aux souhaits des Vignocois.

Le PLUI dont les grands principes ont été présentés en réunion publique le 12 décembre dernier, est pratiquement arrêté et fera l'objet d'une enquête publique dans les prochaines semaines.

Les installations d'assainissement individuel vont faire l'objet d'un contrôle en ce début d'année. Les modalités de déroulement de ces inspections ont été présentées en réunion publique le 21 janvier.

En cette fin d'année, nous sommes concrètement plongés dans le drame des vagues migratoires qui font régulièrement la une des journaux. Une dizaine de migrants a trouvé refuge à VIGNOC.

Deux familles ont accepté de s'intéresser au sort de ces derniers et proposé un logement dans notre village. Ils sont quatre jeunes hommes et une famille de quatre personnes. Ils sont pour la plupart en attente du statut de réfugié. Ils n'ont pas de ressources, pas de travail et ne parlent pas très bien le français. Si vous voulez apporter votre aide, vous pouvez me contacter directement, et je vous aiguillera vers les familles d'accueil.

Bonne et heureuse année à celles et ceux que je n'ai pas encore eu l'occasion de rencontrer en cette nouvelle année.

Bien à vous.

Jean LE GALL
Maire de Vignoc



Les articles pour le prochain bulletin doivent nous parvenir pour le **27 mars 2019** à mairie.vignoc@orange.fr



vigilance

DELIVRANCE ACTES D'ETAT CIVIL
Toute délivrance de copies et d'extraits d'actes d'état civil est gratuite ainsi que la délivrance d'un extrait du casier judiciaire. On ne doit pas vous demander d'effectuer un règlement par carte bancaire lors d'une demande en ligne.

édito d'Edith Garnier

La société de demain se construit au travers de l'éducation que nous donnons, aujourd'hui, à nos **enfants**. Elle est essentielle afin que chacun puisse, adulte, trouver sa place.

Depuis le début de notre mandat, l'Education est au cœur de notre politique ; l'Education est une priorité ! Les Temps d'activités périscolaires sont une formidable opportunité pour les enfants d'accéder à des activités culturelles, artistiques et sportives. Suivant l'avis des enseignants et des familles, malgré un « courant national contraire », malgré l'investissement financier conséquent, nous avons maintenu la semaine à 4 jours 1/2 afin de permettre aux enfants de continuer à bénéficier de ces activités hebdomadaires et de vivre une scolarité équilibrée.

Si notre politique se veut absolument favorable aux enfants, elle a la volonté de poursuivre ses efforts auprès des **adolescents**. Nous voulons apporter des réponses aux besoins, aux envies, aux souhaits des ados (activités, animations, sorties, vacances, voyages, ...). Ils sont accueillis à la Mairie ou au Centre de loisirs, lors de réunions, pour recueillir leurs desideratas et construire des projets. Ils sont les bienvenus et nous leur demandons de ne pas hésiter à venir à chaque réunion proposée (dernière en date le 23 Janvier).

Notre intérêt se porte également sur les **familles**, sur la parentalité. Nous souhaitons que les familles se rencontrent, échangent ... au travers d'ateliers, de débats, d'activités, de propositions, de conférences ... Ainsi nous soutenons « Tandem » qui est une commission d'Accueil et loisirs. (Voir présentation et inscriptions page 7).

Nous avons à cœur de créer du lien social (au travers d'espaces de vie sociale) en invitant **tous ceux qui le souhaitent**, quelque soit l'âge, à participer à la soirée « jeux de société et jeux de rôles » (dont l'objectif est de permettre aux Vignocois de se rencontrer, de partager - voire de faire connaissance ...).

Dans notre société, dans notre commune, chacun est important, quelque soit son âge ; chacun doit prendre sa place ! Nous nous investissons pour qu'il y parvienne, pour qu'il puisse s'épanouir au cœur de notre commune.

Chers Vignocois, BELLE ANNÉE A CHACUN DE VOUS !

Edith GARNIER,
Adjointe au Maire.

infos municipales



travaux

Panneau lumineux posé le 30 octobre par Lumiplan



Panneau voirie «Priorité à droite sur toute l'agglomération Vitesse 30km/h» posé le 9 décembre

rendez-vous projet jeunesse

27 février / 15h



TOUS les adolescents (11 - 15 ans) sont invités à échanger sur leurs besoins et envies (activités ; sorties ; animations ; vacances ; voyages...) à la Mairie. Une écoute encadrée par le Centre de loisirs et la municipalité et des réflexions communes auront pour objectif d'aboutir à la construction de projets à destination des jeunes.



retour sur...

la semaine dédiée aux retraités et aux personnes âgées, organisée du 7 au 14 octobre par le Centre Communal d'Action Sociale.

04

- 1 / échange de savoirs et exposition sur les champignons avec un goûter en musique.
- 2 / présentation Association P.B.S cours informatiques et échange autour des trucs astuces / récupération.
- 3 / prévention « la maison de tous les dangers ».
- 4&5 / déjeuner et sortie avec les enfants du centre accueil et loisirs à l'étang des maffrais à Liffré.
- 6&7 / randonnées (vélo et pédestre) avec déjeuner.
- 8&9 / visite guidée de la plateforme industrielle du centre de tri du courrier à Noyal-Châtillon.
- 10 / concours de pétanque.
- 11 / trocs aux plantes et aux livres, clôture de la semaine avec un pique-nique partagé autour du four à pain.



Programme construit en partenariat avec des acteurs locaux. (Arts et Culture, le club de la bonne entente, le centre « accueil et loisirs », le conseil des sages, des professionnels et des bénévoles).

Un grand merci à tous les acteurs engagés dans ce temps fort.

Nous vous donnons rendez-vous pour la semaine bleue 2019 qui se déroulera du 7 au 13 octobre.

Nous comptons sur votre présence encore plus nombreuse !

infos / divers

un spectacle divertissant

pour les SENIORS

Le 16 novembre, le spectacle offert aux séniors à rassembler 90 personnes dans la salle Emile Lemétayer. Outre les séniors de la commune les résidents des Maisons de retraite, qui accueillent dans leurs établissements des Vignocois(es), étaient également invités.

Chaque année, la commission en charge de l'organisation s'attache à proposer un spectacle différent avec un objectif « rassembler et divertir ».

Pendant 2 heures, Delphine, Riton et Paola venus de Cholet ont séduit le public avec humour par des tours de magie et des chansons.

Pour le plaisir de tous, certains spectateurs se sont prêtés au jeu et sont devenus « Vedette » ou « Magicien » le temps d'une chanson ou d'un tour de magie. Un goûter convivial a clôturé l'après-midi.



05

aide aux devoirs

appel aux bonnes volontés

Une équipe de sept bénévoles aide, tous les lundis et jeudis soirs, les élèves de l'école élémentaire à effectuer leurs devoirs.

C'est dans la bonne humeur, la motivation et la bienveillance que cette petite équipe oeuvre dans l'intérêt des enfants et donc des familles. L'une de nos bénévoles va quitter l'Ille et Vilaine pour retourner dans son pays natal, les Côtes d'Armor. Ainsi notre petite équipe perd, à grands regrets, l'une de ses chevilles ouvrières ! ... Nous la remercions infiniment pour son dévouement et la qualité de ses interventions.

Nous recherchons d'autres bonnes volontés qui accepteraient de venir le lundi soir ou le jeudi soir de 17h à 17h45 - MÊME DE FACON OCCASIONNELLE (juste une fois de temps en temps quand l'emploi du temps le permet) - épauler l'équipe encadrant l'aide aux devoirs. Pas besoin de diplôme pour ce soutien scolaire !!! Il s'agit d'aider les enfants à la lecture ou à les soutenir dans leurs exercices. Si parfois vous avez une heure de libre le lundi ou le jeudi soir à partir de 17h, vous seriez les bienvenus pour épauler la petite équipe qui encadre cette aide aux devoirs : c'est un acte citoyen et solidaire qui apporte beaucoup de satisfactions. Si vous acceptez de venir ou même de faire un essai, merci de téléphoner à Madame GARNIER, Adjointe au Maire, en charge des Affaires scolaires au **06 83 54 73 31**.



état civil

NAISSANCES

Zélie CHEMIN

le Grand Clos / née le 23 septembre 2018

Edouard FROMONT

12 rue de la Poste / né le 24 septembre 2018

Capucine PELTIER

la Grêlehaïs / née le 27 septembre 2018

Abbygaël SLOCOMBE

10 all. de l'Ourée du Grand Clos / née le 21 novembre 2018

Naëlle MROVILI

4 rue de la Poste / née le 26 novembre 2018

Arthur JARNOT HENRY

4 impasse du Presbytère / né le 24 novembre 2018

Lorenzo VEILLON COSTA MATOS

30 rue Julien Battais / né le 10 décembre 2018

Noa GRANIER

2 rue Julien Battais / né le 24 décembre 2018

MARIAGE

Emmanuel BAUDOIN et Marie FIASCHI

La Tronsonnière / le 13 octobre 2018

DECES

Raymond CALLET

La Chaussée / le 25 novembre 2018

affluence et émotion

aux commémorations du centenaire de la fin de la première guerre

En 1914-1918, la commune de Vignoc comptait environ 850 habitants. 48 d'entre eux ont trouvé la mort sur les champs de bataille de cette première guerre mondiale. Bien d'autres Vignocois ont été engagés dans ce conflit. Comme beaucoup de communes françaises de l'époque, Vignoc et sa population ont subi un lourd tribut dans ce conflit. Dans le cadre des célébrations du centenaire de la fin de la « Grande Guerre », la commune de Vignoc a souhaité faire mémoire des ses soldats engagés pour la France.



06

Ainsi, lors d'une veillée le 10 novembre 2018, des Vignocois se sont réunis autour du monument aux morts. Discours, hommages, lettre de poilu, lecture des noms des soldats tombés pour la France ont résonné dans la nuit pluvieuse de cette soirée forte en émotion. Chaque participant à cette cérémonie a déposé une bougie en hommage à chacun des soldats cités.



Lors de la commémoration républicaine du 11 Novembre, toutes les générations de la commune se sont réunies pour honorer la mémoire de nos soldats dont les noms inscrits au monument aux morts ont à nouveau été lus par les enfants de l'école élémentaire. Sous les drapeaux levés avec ferveur par les anciens combattants, dépôt de gerbes, discours, poèmes, chants, lectures, sonnerie aux morts, minute de silence, recueillement, lâché de pigeons (qui avait pour mission de porter un message de Paix), volée des cloches de l'église en communion avec celles de la France entière ont ponctué la cérémonie. Merci aux pompiers de Gévezé et à Monsieur Christian HONORE pour leurs collaborations.



La population s'est ensuite dirigée vers la Mairie où une exposition sur la Première guerre mondiale était organisée. Merci à Monsieur BRUCHET-MERY et à Monsieur Patrice MARION pour leurs investissements. Nous leur devons des installations et des prêts de documents, d'objets, d'uniformes ... d'époque. Merci aux écoliers de l'Elémentaire pour leur participation et pour les travaux qu'ils ont présentés.



Lors du vin d'honneur servi à la salle Emile LE Métayer, Madame Jacqueline HOUITTE et sa famille ont reçu le carnet militaire de leur grand-père.

sacs jaunes



Sacs éventrés sur les trottoirs par les animaux ou envolés sur la chaussée les jours de grand vent, dépôts sauvages près des points d'apport volontaire, etc. Les nuisances liées à la collecte en sacs jaunes ont augmenté au fil des ans. La propreté de notre commune en pâtit.

Voici quelques règles pour une propreté retrouvée :

Collecte des ordures ménagères des sacs jaunes.

S'agissant de la collecte des ordures ménagères au porte-à-porte, quelques règles simples doivent être observées :

- les poubelles (conteneurs conformes) doivent être sorties la veille au soir du jour de collecte,
- il est interdit de déposer les sacs à côté de votre conteneur,
- tout sac déposé sur la voirie constitue un dépôt sauvage et n'est pas collecté. Cette mesure permet d'éviter la présence, sur le domaine public, de sacs éventrés par les animaux domestiques.

La collecte s'effectue à Vignoc (en dehors des jours fériés) :

1 fois par semaine le mercredi matin

S'agissant de la collecte des sacs jaunes.

Sachant que les sacs jaunes sont ramassés le jeudi entre 20h et 24h, les sacs jaunes doivent être sortis la veille au soir au plus tôt du jour de collecte. Cette mesure permet d'éviter la présence, sur le domaine public, de sacs éventrés par les animaux domestiques.

La collecte s'effectue à Vignoc (en dehors des jours fériés) :

1 fois tous les 15 jours le jeudi soir les semaines impaires

Attention, lorsqu'il y a un jour férié, la collecte se fait le jour suivant.

CCAS - cours informatiques

Dans le cadre de la semaine bleue, Mme Françoise Leroy avait présenté son association de cours informatiques individuels à domicile ou en groupe de même niveau.

Devant le souhait formulé par quelques uns, nous procédons à une petite enquête afin de connaître les personnes susceptibles d'être intéressées par des cours informatiques en groupe.

A titre d'exemple, les sujets suivants pourraient être abordés lors de ces cours :

- Découverte ou approfondissement du fonctionnement de l'ordinateur.
- Utilisation de logiciels bureautique.
- Manipulation autour des photos numériques.
- Découvrir ou approfondir les logiciels de messagerie électronique.
- Découvrir ou approfondir l'utilisation d'internet pour faire des recherches et accéder aux informations.
- Utilisation d'une webcam pour converser en vidéo avec une autre personne.
- Utilisation de logiciel comme Skype, Windows Live Messenger.

Si les candidats sont en nombre suffisant, une réunion d'information vous sera proposée.

Obligation : posséder un ordinateur portable

Tarifs par personne en groupe : 14 € d'adhésion annuelle + 6 € les 2 heures de cours

Fréquence des cours : 1 fois par semaine

N'hésitez pas à vous inscrire au secrétariat de la Mairie.

centre de loisirs



Tandem

c'est quoi ?

« Tandem », c'est la commission parentalité de l'association **Accueil & Loisirs**. Constituée d'élus bénévoles et de salariés, cette commission a pour but d'organiser des temps à destination des familles et de soutenir la parentalité.

Comment s'inscrire ?

par téléphone auprès de **Céline Aubry au 07 61 71 50 45**

ou par mail : **tandem@accueiletloisirs.fr**

Règlement lors de l'inscription, chèque à l'ordre d'Accueil & Loisirs.

*Adhésion obligatoire à jour (15€/année scolaire/famille) pour ces animations.

Plus d'informations sur le site :

www.accueiletloisirs.fr

L'implication des parents et des familles est essentielle à la vie de l'association.

07

parler...

pour que les enfants écoutent...

Animé par Lise DANELUZZI, formée à la méthode Faber et Mazlish, à Astro'mômes à La Mézière « Parler pour que les enfants écoutent et écouter pour que les enfants parlent ». En participant à cet atelier vous apprendrez à :

Accueillir les sentiments négatifs (frustration, déception, colère...) de l'enfant ; Exprimer votre colère sans blesser ; Susciter le désir de coopérer ; Utiliser des alternatives à la punition ; Résoudre les conflits familiaux dans une atmosphère de calme.

Il est nécessaire de réaliser les 6 ateliers d'un même cycle, la progression dans l'acquisition de la « méthode » se fait en 6 étapes, chaque étape étant détaillée dans un atelier.

Les dates : les mardis 8 & 22 janvier, 5 février, 12 & 26 mars, 2 avril.

Inscription obligatoire. 12 places disponibles.

Participation demandée de 35€ pour les 6 ateliers + le livret d'accompagnement.*



un nouvel appel aux bénévoles

pour Benoite



Je m'appelle BENOITE et j'ai 9 ans. Petite fille très affectueuse, je me suis installée avec ma famille à Vignoc, mi-juillet.

Trisomique 21 avec des troubles du comportement, **JE SUIS EN TRAIN DE SORTIR DE MA BULLE** grâce à tous les bénévoles qui viennent jouer avec moi, 1h30 par semaine, selon la méthode des « 3i ».

Cette méthode (interactive, individuelle et intensive), à la portée de tous, fondée sur le jeu, l'affection et l'enthousiasme, a fait ses preuves. Vous pouvez le demander à mes frères et sœurs qui me trouvent beaucoup plus présente, et passent plus de temps avec moi...

Je n'ai malheureusement pas assez de bénévoles, alors, **N'HESITEZ PAS !**

Si vous avez plus de 17 ans et pouvez venir jouer avec moi, contactez ma maman : 02 97 75 40 90 / 07 88 34 50 82. MERCI !

X

élection

Mise en place d'une commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales à partir du 1^{er} janvier 2019 :

Membres :

Mme DUCLOS Solenne, BERTHELOT Raymond, AUBREE Franck, CHEVREL Philippe, BLAIRE Armelle

école élémentaire

Le premier trimestre a été bien riche de projets pour les élèves de l'école primaire.

La classe orchestre a débuté son travail autour des instruments à cordes.

Plusieurs classes ont participé à la commémoration du 11 novembre. D'autres sont allés au planétarium à Rennes.

D'autres encore ont pu découvrir l'environnement proche grâce à une animation du Val d'Ille.

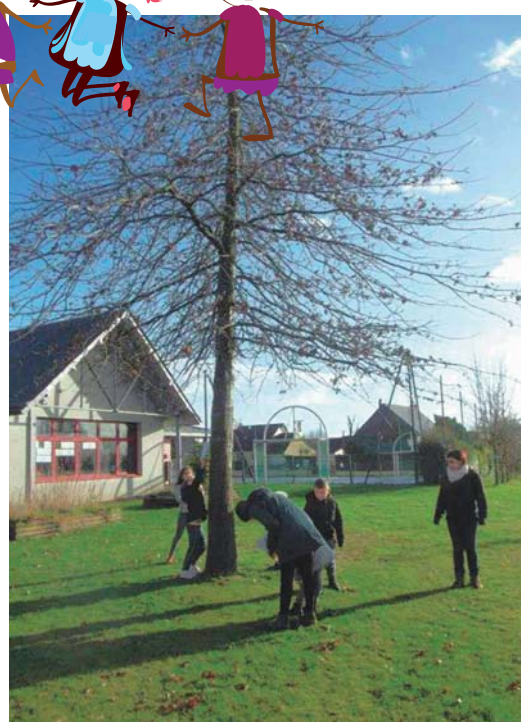
Une association d'aide au développement en Afrique nous a présenté son travail autour des enfants des rues.

Toutes les classes ont pu se rendre à la bibliothèque de Vignoc pour découvrir les livres et partager un moment de lecture avec Pascale.

Enfin toutes les classes ont participé à un projet fédérateur avec l'école maternelle de Vignoc : la première journée de la coopération où les élèves ont pu créer autour du thème : décorons nos écoles.

L'école a pu bénéficier d'un spectacle offert par l'APEMA au moment de Noël.

08



chèque énergie

L'État accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie. Le chèque énergie permet de payer des factures pour tout type d'énergie.

Comment faire pour bénéficier du chèque énergie ?

Il n'y a aucune démarche à accomplir pour recevoir le chèque énergie : il suffit d'avoir fait sa déclaration de revenus aux services fiscaux l'année précédente, même si on ne paie pas d'impôt sur le revenu.

L'administration fiscale établit chaque année la liste des bénéficiaires en fonction de 2 critères :

- le revenu fiscal de référence (RFR) du ménage déclaré chaque année.
- la composition du ménage. Pour bénéficier du chèque énergie, il faut en outre habiter dans un logement imposable à la taxe d'habitation (même si vous en êtes exonéré).

Les chèques énergie sont envoyés par voie postale, généralement au mois d'avril.



Quelles dépenses régler avec le chèque énergie ?

- Votre facture d'énergie, auprès de votre fournisseur d'électricité, de gaz, de chaleur, de fioul domestique, ou d'autres combustibles de chauffage (bois, etc.).
- Vos charges de chauffage incluses dans votre redevance, si vous êtes logés dans un logement-foyer conventionné à l'APL.
- Certaines dépenses liées à la rénovation énergétique de votre logement. Les professionnels concernés sont tenus d'accepter le chèque énergie.

Pour toute information complémentaire : <https://www.chequeenergie.gouv.fr/contacts> ou bien le **0 805 204 805** (N° vert : Service + Appel gratuit)
Pensez à vous munir de vos avis d'imposition qui permettront de mieux d'apprécier votre situation.

Pass'réno

Pass'réno, service communautaire de rénovation de l'habitat et CDHAT, nouvel opérateur privilégié ANAH sur le territoire, accueillent gratuitement les ménages du Val d'Ille-Aubigné pour des conseils techniques, administratifs et financiers sur les travaux de rénovation de l'habitat.

Gratuit et sans rendez-vous.

- **Judi 14 février**, 10h à 12h, pôle communautaire, 1 place des Halles, Saint-Aubin-d'Aubigné.

- **Judi 21 février**, 10h à 12h, siège communautaire, 1 la Métairie, Montreuil-le-Gast.

Contact :

02 99 69 58 93

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

pass-reno@valdille-aubigne.fr

www.pass-reno.bzh

le Bricobus

Bricobus : un camion de chantier qui intervient pour des travaux d'amélioration du confort ou d'urgence chez des personnes aux revenus modestes.

L'association Compagnons Bâisseurs Bretagne lance ce dispositif sur tout le territoire du Val d'Ille-Aubigné pour 2018 et 2019. Avec le soutien et cofinancement de la communauté de communes, l'Anah, le Département, La Fondation Abbé Pierre et la CAF, ils proposent conseil technique et prêt d'outillage gratuits ou des interventions d'urgence pour de petits travaux améliorant le confort et le quotidien des habitants en difficulté, avec seulement un 10 % de matériaux à la charge du particulier mais à condition de participer aux travaux.

Contacts :

François Salmon, Compagnons Bâisseurs

06 80 88 05 52

et Pass'Réno **02 99 69 58 93**

Plus d'information :

www.pass-reno.bzh/2019/01/08/bricobus-des-chantiers-solidaires-itinerants/

09

éhop

Ehop recherche des covoitureurs solidaires. Pour faire face aux nombreuses demandes des nouveaux départements partenaires et pour optimiser de façon générale le service, l'association a besoin de recruter massivement de nouveaux automobilistes (trajets réguliers vers les bassins d'emplois)

prêts à partager leur voiture afin d'aider des personnes à accéder à leur travail. Tous les trajets, tous les horaires nous intéressent, quel que soit votre métier et l'état de votre voiture. Pour tout savoir sur Éhop solidaires et connaître la marche à suivre : « particulier » du site :

<http://ehopcovoiturons-nous.fr>

Pour s'inscrire en tant que covoitureur solidaire :

rendez-vous sur www.ouestgo.fr, la plateforme régionale dédiée au covoiturage domicile-travail et partenaire d'Éhop. Créez votre fiche et cochez la case « je souhaite être covoitureur solidaire exclusif ».

Si vous décidez de faire partie des covoitureurs solidaires, l'équipe Éhop vous contacte par téléphone ou SMS (1 à 3 fois dans l'année) pour aider une personne à se rendre à son travail ou à sa formation.

changer ? tester... covoiturer !

Je fais des économies
Je respecte l'environnement
J'aime la convivialité
Je suis moins stressé-e

travail ↔ domicile

Aller au travail ensemble à la bonne heure et de bonne humeur avec Éhop Covoiturons-nous !

SERVICE GRATUIT / POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE UNIQUEMENT

INSCRIPTION ET INFORMATIONS
ehop-covoiturage.fr / 02 99 35 10 77

Suivez-nous   

éhop covoiturons-nous! un réseau proposé par **COVOITURAGE+**

un p'tit conseil de lecture

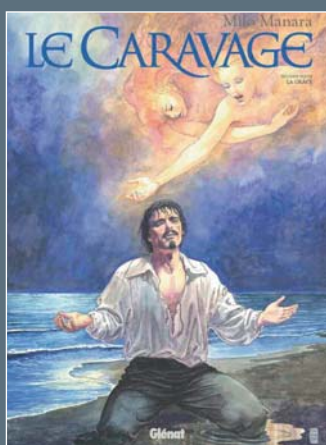
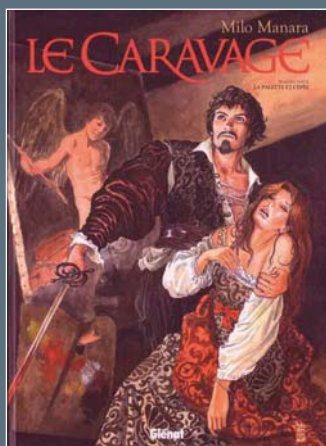
"Le caravage"

de Milo Manara
aux éditions Glénat
première partie éditée en 2015
et seconde partie éditée en 2018.

Pour les amoureux du 3ème art (la peinture et le dessin), voici une biographie en BD du peintre italien Le Caravage. Né en 1571 à Milan, ce génie du clair-obscur a mené une vie tumultueuse, digne d'un héros de bande dessinée. Et qui d'autre que Milo Manara pouvait nous la raconter de cette façon ?

10

La bande dessinée est décidément un moyen bien agréable de se cultiver ! Elle donne souvent un éclairage intéressant sur l'actualité, elle nous parle de faits historiques, elle porte la voix des minorités... A tous ceux qui ne lisent pas de bandes dessinées : essayez, demandez conseil à la bibliothèque, il y a une telle variété de bandes dessinées qu'il y en a forcément une qui vous plaira et vous donnera envie d'en découvrir d'autres !



Les tout-petits à la bibliothèque

Parce que les livres s'approprient dès le plus jeune âge, la bibliothèque accueille tous les mois les assistantes maternelles et les tout-petits dont elles ont la garde. Ce n'est pas toujours facile d'avoir l'attention de tous, mais cela n'a aucune importance. Petit à petit, au fil des séances, la concentration progresse et l'intérêt pour les livres augmente.

Lire à des enfants âgés de 0 à 3 ans est très bénéfique : la musique des mots les calme, les histoires développent leur imaginaire, les textes favorisent l'apprentissage du langage en augmentant leur vocabulaire par exemple, les situations comiques développent leur sens de l'humour... La liste des apports de la lecture est encore longue ! Alors tentez l'expérience et faites confiance aux auteurs pour la jeunesse, ils vont vous faire partager un moment privilégié avec votre tout-petit !



comité des fêtes

La tartiflette géante avec l'arrivée du père Noël est terminée !

Encore une très belle année pour le comité des fêtes. Pour l'année 2019, le comité des fêtes de Vignoc vous souhaite ses meilleurs voeux et se prépare pour ses traditionnelles moules frites **le 6 juillet** avec cette année DEUX groupes de musique dès 20h !!!

LE SON MAT propose un spectacle où les percussions, les danses et les chants d'Afrique de l'Ouest s'expriment avec puissance et générosité. Des morceaux mélodiques (kora, balafon) viennent adoucir un set résolument percussif (djembé, doums) où la danse envoie une énergie communicative pour le plaisir de tous "venez dansez avec nous".

Puis le groupe DOUBLE FACE va mettre le feu toute la nuit de 21h30 à 23h30, suivi du feu d'artifice et nous finirons la soirée par le bal sur la place de l'église.

Les moules frites ainsi que les chesburger seront à réserver à l'avance au bar le refuge à Vignoc.

Attention nombre de places limitées !!!

Vous avez envie de venir rejoindre notre équipe dynamique? Pas de problème voici les infos : soit le bar le refuge à Vignoc ou par mail cdfvignoc@gmail.com

Le CDF



SON MAT



DOUBLE FACE

conseil des sages

Le conseil des sages de Vignoc organise son **troc aux plantes et de livres de printemps le dimanche 7 avril 2019** de 9h30 à 13h au four à pain derrière la Mairie, parking salle polyvalente.

Nous précisons qu'il est ouvert à tous même si vous n'avez pas de livres ou de plantes à échanger.

Renseignements : **Anne Marie Havet T. 06 08 53 23 14**

Avec l'OSVIDH ça marche

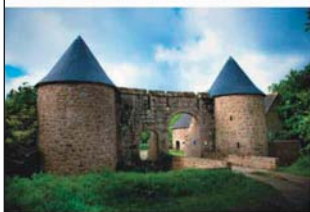
Programme vacances de Février

- **STAGE MARCHÉ AFGHANE** : stage découverte sur 3 jours (3x2h, de 10h à 12h) en 3 lieux différents. - Le 18/02 : rdv à la maison du Canal (La magdeleine) à Hédé. Parking derrière le restaurant. - Le 19/02 : rdv à La Pelousière à Guipel (route Dingé Guipel). Parking de covoiturage près du pont. Le 20/02 : rdv à St Médard, parking de la salle des sports. Coût : 50 €

➤ MARCHÉ NORDIQUE :

Le 21/02, La nordic rando en ½ journée : La retenue de Rophémel à Guitté (13km). Cet itinéraire, boisé et champêtre, arpente les rives escarpées de la retenue d'eau de Rophémel, avant de revenir au bourg de Guitté par les petits chemins de campagne. En route, vous apercevrez le château de Beaumont (privé), le site de la Suais au bord de l'eau et la Pierre longue (menhir), située au nord des alignements de Lampouy. Départ 13h15 du parking de l'école à Vignoc (derrière la mairie) ou 14h place de l'église à Guitté. Coût : 6€

Le 22/02, la nordic rando en journée : Bazouges-la-Pérouse, petite cité de caractère de Bretagne comme point de départ, la forêt domaniale de Villercartier, des chemins creux et l'étang avec le site récréature. Coût : 8€ (prévoir un pique-nique dans le sac à dos). Départ de Guipel (parking de covoiturage) à La Pelousière à 8h45.



Coordonnées et contact Yannick BITAULD 06 76 06 91 44,
E-mail : contact@osvidh.fr



OSVIDH

L'OSVIDH organise des journées sportives pour les 10/16 ans.

- ✕ sports de raquettes
- sports Collectifs
- soccer
- kin Ball
- escalade
- JO divers
- dodgeball
- piscine
- rollers
- patinoire
- badminton
- escrime
- jeux d'opposition
- ultimate/Bowling.

11

Renseignements et inscriptions :

Erwan HAMON 06 26 13 39 87

(activités enfants)

Mail : contact@osvidh.fr

Site internet : www.osvidh.fr

L'OSVIDH organise aussi des activités autour de la marche pour les adultes aux prochaines vacances.

Programme

Public: garçons et filles nés entre 2003 et 2009
Organisateur: éducateurs sportifs OSVIDH
Prévoir: repas froid pour le midi

Lundi 11 Février à Dingé 10h/17h00 (salle des sports)
Sports de Raquettes (mini-tennis, speedminton, tennis de table, pétéca...)
Prix : 4€

Mardi 12 Février à La Mézière 10h/17h (salle des sports)
Tournoi sports collectifs (Futsal, Basket, Hand)
Prix : 4€

Mercredi 13 Février à Cap Malo 10h/16h30
Soccer (tournoi), prévoir tennis ou chaussures en crampons moulés.
Prix : 12 €

Jeudi 14 Février à St Germain s/ille et Rennes
10h salle des sports de St Germain (prévoir chaussures de sports en salle)
Quidditch (sport fictif issu de la saga Harry Potter)

Bumball : sport collectif dont le but du jeu est de réceptionner une balle dans une zone adverse soit sur la poitrine ou soit sur le bas du dos grâce à l'équipement spécifique en velcro.
Après-midi : **Escalade en bloc**. Fin à 16h30 au Modjo escalade, 3 rue Bahon Rault à Rennes
Prix : 14€

Vendredi 15 Février à Melesse
10h salle des sports N°1 (prévoir rollers et protections). Fin 16h30.
Journée Jeux olympiques Divers (sans neige)
Epreuves au programme : luge sur roulettes, biathlon, curling, course de rollers, hockey...
Prix : 7€

lundi 18 Février à St Médard s/ille et St Grégoire
10h salle des sports de St Médard (prévoir chaussures de sports en salle)
• **Matin: DodgeBall** (dérivé sportif de la balle aux prisonniers)
• **Après-midi : Piscine**, fin à 16h30 à la piscine de St Grégoire
Prix : 12 €

Mardi 19 Février à St Médard s/ille 10h/17h05
• **Matin: Rollers** (prévoir rollers et protections)
• **Après-midi: Patinoire** (prévoir gants et tenue chaude)
Retour : La Mézière (mairie) : 16h35 ; Melesse (salle polyvalente, rue de Montreuil le gast) : 16h45 ; St Germain s/ille (église) : 16h55 ; St Médard s/ille (salle des sports) : 17h05
Prix : 14 €

Mercredi 20 Février à St Aubin d'Aubigné
10h/16h30, salle des sports.
Journée Badminton
Prix : 4 €

Jeudi 21 Février à Montreuil le Gast 10h/17h00
Rdv salle des sports (prévoir une paire de chaussures propre)
• **Matin: Escrime**, intervention d'un maître d'Armes
• **Après-midi : Jeux d'opposition (lutte, duel)**
Prix : 9 €

Vendredi 22 Février à La Mézière 10h/17h00
Rdv Bowling center Cap Malo
• **Bowling**
• **Ultimate** (jeux avec frisbee), fin 17h à la salle sirius
Prix : 12 €

Cochez les activités choisies

11/02	Sports de raquettes
12/02	Sports Collectifs
13/02	Soccer
14/02	Kin Ball/Escalade
15/02	JO divers
18/02	Dodgeball/piscine
19/02	Rollers/patinoire
20/02	Badminton
21/02	Escrime/jeux d'opposition
22/02	Ultimate/Bowling
	Activités marches adultes
18, 19et 20/02	Stage marche afghane
21	Rando nordique 1/2 journée à Guitté
22	Rando nordique journée à Bazouges la Pérouse

L'inscription est pris en compte au règlement. Règlement à l'ordre de l'OSVIDH

Bulletin d'inscription à compléter

Madame, Monsieur _____
inscris mon enfant
Nom _____
Prénom _____
Date de naissance _____
Adresse _____
Tél _____
Email _____

aux activités cochées sur le programme.
Le responsable légal déclare avoir en sa possession un certificat de non contre indication à la pratique des activités choisies.

Tout participant ayant pris connaissance de cette clause s'engage, sous sa propre responsabilité, en cas d'accident corporel ou matériel. L'organisateur possédant une responsabilité civile.

L'inscription est prise en compte au règlement. En cas de problème l'OSVIDH se réserve le droit d'annuler une journée, auquel cas les participants seront prévenus et remboursés.
Fait à _____
Le _____
Signature: _____

ASVHG Basket

ASVHG BASKET (Vignoc-Hédé-Guipel) a procédé au tirage de sa Tombola 2018. Ce tirage a été réalisé le samedi 15 décembre dans la bonne humeur, en partie avec l'aide de la "petite main innocente" qui a effectué le tirage des 50 billets gagnants, le pétillant YOLAN ! Une partie des lots a été remise directement aux heureux gagnants.

50 lots étaient en jeux, offerts en partie par les sponsors. En effet, ASVHG BASKET a pu compter sur le partenariat de 31 sponsors, commerçants des communes proches du Club.



12

A l'occasion du TELETHON, ASVHG BASKET a souhaité s'associer à cet évènement indispensable.

Aussi vendredi 7 décembre 2018, au soir à Tinténiac, une équipe ASVHG Basket a été constituée, pour participer à la nuit du hand. Bien que s'agissant de matchs plutôt "sportifs", cette équipe a pu se défendre vaillamment avec bonne humeur et échanges.

La journée du samedi, à la salle de Hédé, pendant la journée de championnat de basket, l'intégralité des dons et des bénéfices de la vente des crêpes et buvette a permis de constituer une belle cagnotte remise au TELETHON.

ASVHG BASKET souhaite attirer l'attention, sur l'association MAEL (Mobiliser, aimer, encourager, lutter) de Saint-Domineuc.

Maël est un jeune garçon de 11 ans. Il est atteint d'une maladie génétique, le syndrome de Prader-Willi.

Aider Maël et sa famille, aider la recherche en faisant un don au TELETHON en composant le 3637.

Merci d'avance.

Toute l'équipe ASVHG BASKET



Vignoc gym danse

Une nouvelle année débute pour l'association Vignoc gym danse.

Quelques nouveautés vont être associées à cette nouvelle année 2019.

- De nouveaux membres et un nouveau bureau dont :
Présidente : YUINEC Pascale,
Trésorière et vice trésorière :
MICHELOT Sophie et DUCLOS Solenne
Secrétaire et vice secrétaire :
GROSSET Annabelle et GRALL Géraldine.

- **Un nouveau logo** : en cette occasion, nous profiterons des talents de nos danseurs pour participer à l'élaboration de ce nouveau logo, un concours sera ainsi organisé. Ce logo devra être réalisé sur une feuille A4, en un noir et blanc et faisant apparaître l'acronyme « VGD ». Les œuvres doivent être nommées et remises dans la boîte aux lettres de l'association se trouvant à la mairie avant le 31 mars. Alors tous à vos crayons !!!!!

- **Le 5^{ème} week-end du mois de juin** soit le samedi 29 et dimanche 30 juin, vous pourrez aller applaudir l'ensemble des danseurs au cours du 21^{ème} gala de « Vignoc gym danse ».

- **Une boîte à idées** : vous pouvez déposer, dans la boîte aux lettres de l'association à la mairie, toute idée permettant à l'association d'être plus créative et d'évoluer. Vous pouvez également nous contacter par mail : vignocgymdanse@gmail.com

L'ensemble des membres de l'association de « Vignoc gym danse » vous souhaite une très bonne année 2019.



Encore un très beau succès pour la braderie jouets, jeux & matériels de sport de l'ASVHG basket

(Avenir Sportif Vignoc-Hédé-Guipel). Ce dimanche 25 novembre, dans la salle polyvalente de Vignoc, a eu lieu la braderie de Noël organisée par l'Avenir sportif de basket ASVHG. 54 tables pour 30 exposants ont pu proposer leurs jouets, jeux et matériels de sport... Petits et grands ont pu ainsi vendre ou acheter à des prix très intéressants. Un beau succès également auprès de la buvette tenue par les bénévoles de l'association qui proposaient des crêpes, gauffres, galettes saucisses, boissons, etc.



Pour tous renseignements, contacter :
asvhgbasket.communication@gmail.com

ALLEGRO



Ecole de Musique
du Val d'Ille-Aubigné
www.ecole-allegro.fr
02 99 13 24 89

Allegro est une école de musique associative intercommunale dynamique qui intervient sur le territoire du Val d'Ille – Aubigné. Nous proposons une formation musicale aux enfants à partir de 4 ans, ados et adultes, musiciens débutants ou confirmés. Avec 27 professeurs de musique enseignant 23 instruments et animant 8 ensembles musicaux, tout le monde peut prendre plaisir à pratiquer la musique à Allegro !

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter notre site <https://www.ecole-allegro.fr>

GPAS

Le Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale (GPAS) est une association à destination des jeunes de 12 à 18 ans qui habitent le Val d'Ille Aubigné.

Le dispositif n'a pas de local : Marie, Diane et Adeline sillonnent le territoire (en voiture, à vélo, à pied) pour se faire connaître en allant à la rencontre des jeunes sur leur commune mais aussi dans les différents collèges.

Dans un premier temps, il s'agit de leur proposer une activité sur leur commune qui sera gratuite et sans adhésion. Ensuite s'ils le souhaitent, ils pourront adhérer et participer aux activités de découverte et aux projets qui se font en petit groupe.



Les sorties proposées sont des invitations à partir à la découverte d'univers que les jeunes connaissent peu ou pas. Ainsi en groupe de 4 à 6 jeunes accompagnés d'un pédagogue, ils explorent et s'initient à des activités culturelles, sportives, professionnelles avec un accent mis sur la rencontre et l'envers du décor. Etre bénévole sur un festival, aller participer à un entraînement de boxe, rencontrer un créateur de jeux vidéo sont autant de découvertes possibles et beaucoup d'autres sont à imaginer en fonction des envies des jeunes. Des séjours sont également organisés en Bretagne, en France mais aussi à l'étranger (pour les 15/18 ans) dans le cadre d'échanges européens. L'adhésion se fait au domicile des familles et coûte 2€, les activités coûtent 1€50.

Voici un exemple de projets réalisés ces derniers mois :

- Fabrication d'un bateau en carton.
- Visite du Roazhon Park.
- Interview à la radio Canal B pour la présentation du projet « Pommes d'Ados ».

Vous pouvez nous contacter au :

06 89 25 55 05 ou gpasvaldille@free.fr



agenda de l'école

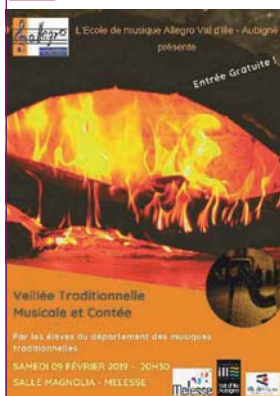
Mercredi 06 février



Récital Éphémère
proposé par les élèves
de l'école de musique

Médiathèque
de La Mézière
18h00
Entrée Gratuite

Samedi 09 février



Veillée musicale et contée
proposée par
le département
de Musiques
Traditionnelles de l'école

Salle Magnolia
Melesse
20h30
Entrée Gratuite

Samedi 09 mars



**Concert
autour du Piano**
proposé par les élèves
des classes de claviers
de l'école

Salle Polyvalente
Vignoc
14h00 & 16h00
Entrée Gratuite

13

conseils municipaux

Conseil Municipal du 6 novembre 2018

Le compte-rendu officiel et complet est consultable sur le site internet de la commune.

FINANCES – TARIFS COMMUNAUX

(salles, cimetièrre, photocopies, garderie du matin, restauration scolaire)

Le conseil municipal, approuve les nouveaux tarifs, consultables en mairie.

Les tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2019.

FINANCES – DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

La répartition du produit des amendes de police est réglementée par les articles R 233410, 11 et 12 du Code Général des Collectivités Territoriales. Elle est faite par le Conseil départemental qui arrête la liste des bénéficiaires et le montant des attributions à leur verser...

(Article R 2334-11). Les sommes allouées sont utilisées au financement des projets d'aménagement suivants :

- Aires d'arrêt de bus sur tous types de voies en agglomération et sur voies communales hors agglomération (les abribus et autres équipements de "conforts" sont exclus de ce dispositif.
- Plans de circulation concernant l'ensemble de l'agglomération.
- Parcs de stationnement en dehors des voies de circulation.
- Feux de signalisation tricolores aux carrefours.
- Signalisation des passages piétons, hors renouvellement.
- Aménagements de sécurité sur voie y compris les radars pédagogiques.
- Aménagements piétonniers protégés le long des voies de circulation.
- Pistes cyclables protégées le long des voies de circulation.

La commission "Voirie" réunie le 5 novembre 2018 propose d'étudier la pose de Feux de signalisation et de dos d'âne.

Le conseil municipal sollicite une subvention au titre de la répartition des recettes des amendes de police.

SYNDICATS – SIE DE LA MOTTE AUX ANGLAIS

Daniel Houitte, Adjoint Délégué, présente au conseil municipal le rapport annuel du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Motte aux Anglais relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable de l'année 2017.

ADMINISTRATION GENERALE – AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

La commune a entrepris en 2012 et 2013 des travaux d'aménagement de son centre bourg.

Un marché de maîtrise d'œuvre a été conclu avec le groupement solidaire : Cabinet Bourgois et la Sté Atelier du Canal.

Un marché de terrassement et de voirie dans le cadre des travaux d'aménagement du centre bourg a été confié à la Sté EIFFAGE TP OUEST.

Depuis 2015 des désordres sont apparus et amplifiés sur la voirie (tassement de chaussée, déchaussement de chaussées, problème de joints des caniveaux etc...). Les désordres ont été signalés à l'entreprise qui conteste sa mise en cause.

Compte tenu du contexte, il convient d'autoriser le Maire à ester en justice pour cette affaire.

ADMINISTRATION GENERALE – PERSONNEL COMMUNAL

Jean Le Gall, Maire informe le conseil municipal qu'en date du 02/03/2003, une délibération a été prise pour le remplacement d'un agent ou en raison d'un accroissement temporaire d'activité. En conséquence, il est autorisé le recrutement d'agents contractuels de droit public pour faire face temporairement à des besoins liés :

- au remplacement d'un fonctionnaire ou d'un agent contractuel dans les conditions fixées à l'article 3-1 de la loi susvisée. Ces

contrats sont conclus pour une durée déterminée et renouvelés, par décision expresse, dans la limite de la durée de l'absence du fonctionnaire ou de l'agent contractuel à remplacer. Ils peuvent prendre effet avant le départ de cet agent et à un accroissement temporaire d'activité, dans les conditions fixées à l'article 3 1 de la loi susvisée, pour une durée maximale de douze mois, compte tenu, le cas échéant, du renouvellement du contrat, pendant une même période de dix-huit mois consécutifs.

ADMINISTRATION GENERALE – LOCAUX COMMUNAUX

Le règlement intérieur et la convention d'utilisation des salles ont été revus. Ils déterminent, entre autre, les modalités de :

- réservation,
- mise à disposition et de libération des locaux,
- de responsabilité.

Considérant qu'il est nécessaire d'adopter le nouveau règlement et la nouvelle convention d'utilisation des salles afin de fixer les modalités de location et d'utilisation de celles-ci, le conseil municipal approuve le règlement et la convention d'utilisation des salles présentés.

Conseil Municipal du 10 décembre 2018

Le compte-rendu officiel et complet est consultable sur le site internet de la commune.

FINANCES – TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES

Une délibération a été prise le 5 mars 1997 pour que les jeunes agriculteurs installés à compter du 1^{er} janvier 1997 bénéficient d'un dégrèvement de la taxe foncière pour une durée d'un an.

Il rappelle que ce dégrèvement de 50% est à la charge de la collectivité qui l'accorde et qu'il complète le dégrèvement de droit de 50% pris en charge par l'Etat.

Le conseil municipal, approuve d'accorder le dégrèvement de 50% de la taxe foncière sur les propriétés non bâties afférente aux parcelles exploitées par les jeunes agriculteurs conformément au code général des impôts, et décide, que ce dégrèvement est accordé pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier de l'année suivant celle de l'installation du jeune agriculteur.

URBANISATION – CHENE AUGUE

Des travaux supplémentaires (travaux d'enrobés et moins-value sur le linéaire de bordure site au déplacement des stationnements) au marché de viabilisation des trois lots et de places de stationnement ont été sollicités, un montant 2 247 € HT soit 2 696.40 € TTC.

Nouveau montant du marché : 33 490.40 € HT soit 40 188.48 € TTC

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ILLE-AUBIGNE

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document stratégique qui, conformément à l'article L302-1 du Code de la construction et de l'habitation (CCH), définit pour une durée de six ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

Les principaux éléments du diagnostic du PLH sont les suivants :

Le contexte socio-démographique

- Un développement démographique positif mais plus modéré sur la période récente (2009/2014) avec des rythmes différents selon les communes.
- Une croissance désormais majoritairement portée par le solde naturel.
- Une population jeune mais qui peine à se renouveler.
- Une population familiale en baisse mais demeurant à un niveau satisfaisant avec une hausse sensible des personnes seules.

Le parc de logements

- Un territoire très résidentiel.
- Une augmentation sensible du nombre de logements vacants entre 2009 et 2014 avec un taux de vacance plus élevé au nord du territoire.
- Des besoins en amélioration de l'habitat : énergétique et adaptation.

Les marchés immobiliers

- Une consommation foncière principalement liée à l'habitat, en lien avec la dynamique démographique locale.
- Une prédominance de la maison individuelle (87 % des résidences principales).
- Un prix moyen du foncier plus élevé que la moyenne des autres EPCI du Pays de Rennes.
- Un parc public limité : 6% de logements locatifs sociaux et concentré sur trois communes.
- Une offre locative relativement faible.
- Le parc privé locatif trois fois plus important que le parc locatif public.

Le scénario de développement retenu fixe un objectif de production de 2100 logements sur les 6 ans ; soit 350 logements/an en réponse aux ambitions démographiques et pour assurer l'équilibre territorial.

Le PLH prévoit les 5 orientations suivantes :

- Favoriser un développement équilibré du territoire.
- Optimiser la consommation foncière.
- Mobiliser le parc existant.
- Répondre aux besoins non couverts par les marchés immobiliers.
- Piloter le projet intercommunal.

Chaque orientation fait l'objet d'actions ou d'interventions, que ce soit en matière d'étude ou d'ingénierie amont, d'aide financière, de mobilisation de moyens internes et de mobilisation de partenariat, pour un budget moyen annuel à la charge de la Communauté de communes de 680 000 € et un budget global de 4 079 000 € sur la durée du PLH.



urbanisme

Vous avez un projet de construction, de rénovation et/ou d'agrandissement pour votre habitation ou autre.

M Yves-Michel FRESNEAU, Architecte Conseiller, se fera un plaisir de vous aider gratuitement dans votre projet. Ses permanences sont sur rendez-vous. Un planning de ces permanences est consultable en mairie.

Permis de construire

• LEBELLEARD Kevin / BIEN Marie

ZAC Vallon des Fresches, lot n°1-2
maison individuelle 22/10/2018

• EMERAUDE Enrobés

La garenne
hangar industriel 13/11/2018

• EARL la Hersonnais

La hersonnais
appenti 13/11/2018

• PRIOUL Vincent / MURRAY Alexandra

ZAC Vallon des Fresches - quartier du tertre, lot n°2
maison individuelle 20/11/2018

• ROSET Thomas et Elodie

Allée de la clinerie
maison individuelle 23/11/2018

• MAUNY Mickaël / BLEHAUT Amélie

ZAC Vallon des Fresches - quartier du tertre, lot n°43b
maison individuelle 13/12/2018

• COURDIE Mathieu / ROLLAND Noémie

ZAC Vallon des Fresches - quartier du tertre, lot n°40
maison individuelle 20/12/2018

• BIGOT Karen

ZAC Vallon des Fresches lot n°1-38
maison individuelle 31/12/2018

• ROUSSEAU Rodolphe

le clos bautrais
maison individuelle 04/01/2019

• BREVAULT Alexane

ZAC Vallon des Fresches - quartier du tertre, lot n°55
maison individuelle 10/01/2019

• TASDALEN Umit et Juliette

ZAC Vallon des Fresches lot n°4-01
maison individuelle 10/01/2019

Déclarations préalables

• HANNE Olivier

La pullière / création de fenêtres de toit 27/09/2018

• LAURET Bastien / BREHAULT Maryse

Le bas ranson / création d'ouvertures 27/09/2018

• GUILLEMEINEAU Damien

17 rue Jullien Battais / clôture 22/10/2018

• Commune de VIGNOC

allée du champ briant d'ahaut /16 places de stationnement 22/10/2018

• BELLEC Damien

5 impasse des courtils / piscine 23/11/2018

• BERREE Samul

7 impasse des courtils / piscine 07/12/2018

• LE BOURVELLEC Jean-François et Valérie

14 rue des roseaux / extension d'une maison individuelle 21/12/2018

• GOURMAND de NATURE

La truballière / serre bi-tunnel 26/11/2018

• BRISON Emilien

22 rue du pont / division en vue de construire 04/01/2019

conciliateur de justice

Son rôle est de vous recevoir, à votre demande, en cas de litige entre particuliers et de tenter un règlement amiable de leur différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance. Il intervient également sur des problèmes de voisinage (clôtures, haies, bruits et autres nuisances) ou dérivants des contrats (vente non conforme à la commande, défaut de délivrance, prestation de service mal exécutée...), ainsi que des litiges entre propriétaires et locataires.

• **Mr JOUAN** assure deux permanences par mois, sur rendez-vous à la mairie de **Hédé-Bazouges**, le mardi de 9h à 12h. Prendre contact auprès de la mairie au **02 99 45 46 18**.

• **Mr RIMASSON** assurera tous les 15 jours à la mairie de **La Mézière** le vendredi de 9h30 à 12h30. Prendre contact au **02 99 69 33 36**.



manifestations

à la salle Emile LEMETAYER (salle polyvalente)

février

Dimanche 03 février
Bal organisé par le CATM
et animé par Thierry SIMON

Vendredi 08 février
Soirée « jeux de société »
organisé par Accueil et Loisirs
de 19h à 22h

mars

Vendredi 1er mars
Assemblée générale de la Société de Chasse

Samedi 16 mars
repas organisé par la Société de Chasse

Dimanche 17 mars
Bal organisé par le CCAS
et animé par Atout Coeur

Dimanche 31 mars
Bal organisé par le Club de la Bonne Entente
et animé par Atout Coeur

avril

Samedi 6 avril
concert organisé
par Arts et Culture

dates à retenir
février/mars/avril

Samedi 9 février
Assemblée générale du CATM

Mercredis 6 février, 6 mars et 3 avril
Cours de peinture dans la 7ème classe
de l'école élémentaire

Samedis 30 mars, 27 avril
Cours d'art floral pour adultes
10h à 12h
Salle du restaurant scolaire maternel

Association Arts & Culture
VIGNOC

Entrées: adulte 10€
- de 12 ans gratuit

Soirée:
Musique
tzigane russe

6 avril 2019
20h30
Salle Emile LEMETAYER
VIGNOC

Renseignements: 02 99 69 82 73 artsetculture@orange.fr
<https://www.artsetculture.fr/spip.php?article13>

mai

Dimanche 5 mai
Bal organisé par le CATM
et animé par Philippe RENAULT